



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2270

Subventions aux associations développant des actions en faveur des personnes en difficulté (aide alimentaire, accueil de jour, lutte contre l'exclusion et maintien du lien social, santé/personnes SDF) pour un montant de 1 466 740 euros - Autorisation de signer les conventions de financement

Direction de l'Action Sociale

**Rapporteur :** Mme AIT MATEN Zorah

**SEANCE DU 4 JUILLET 2016**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 7 JUILLET 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 27 JUIN 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 7 JUILLET 2016  
DELIBERATION AFFICHEE LE : 13 JUILLET 2016

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. FENECH (pouvoir à Mme ROUX de BEZIEUX), M. BRAILLARD, Mme MANOUKIAN (pouvoir à Mme RABATEL), M. HAVARD (pouvoir à Mme BERRA), Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme SANGOUARD), M. ROYER

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2016/2270 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DEVELOPPANT DES ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTE (AIDE ALIMENTAIRE, ACCUEIL DE JOUR, LUTTE CONTRE L'EXCLUSION ET MAINTIEN DU LIEN SOCIAL, SANTE/PERSONNES SDF) POUR UN MONTANT DE 1 466 740 EUROS - AUTORISATION DE SIGNER LES CONVENTIONS DE FINANCEMENT (DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE - )

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 13 juin 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'action sociale englobe l'ensemble des actions mises en œuvre par les pouvoirs publics et leurs partenaires, afin d'améliorer les conditions d'existence des personnes et notamment, les plus fragiles d'entre elles.

Qu'elles concernent des champs de l'assurance ou de la solidarité, ces actions pour l'essentiel relèvent de la responsabilité de l'Etat ou des Départements ainsi que de la Métropole de Lyon depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015. S'y ajoutent également les politiques sociales spécifiques globales, curatives ou préventives, développées afin d'éviter que certains publics fragiles ne soient durablement exclus de la société.

S'agissant des Communes, celles-ci peuvent s'investir dans le soutien de ces actions spécifiques et ainsi décider d'attribuer des aides à des administrés en situation précaire, ou pour lesquels elles ont évalué un besoin manifeste de soutien adapté.

En effet, si la Métropole de Lyon dispose à présent d'une compétence pour gérer l'action sociale, la Ville peut intervenir dans ce secteur en étant respectueuse de ses champs de compétence sur le fondement de l'article L.115-1 du Code de l'Action Sociale selon lequel la lutte contre l'exclusion est une compétence qui doit mobiliser tous les acteurs publics.

Pour sa part, la Ville de Lyon a fait le choix de conduire une politique sociale dont elle a préalablement défini quatre axes :

- lutte contre la grande précarité ;
- soutien aux personnes en situation de fragilité économique ;
- aide aux personnes handicapées ;
- prise en compte de la problématique des personnes âgées.

Parallèlement aux prestations qu'elle propose directement, notre collectivité, tout au long de l'année, apporte également son soutien à un ensemble d'organismes dont l'action sociale procède d'objectifs globalement comparables aux siens.

Ces mêmes organismes interviennent sur différents champs :

- la lutte contre l'exclusion et le maintien du lien social ;
- l'accès à l'hygiène et aux soins ;
- l'aide alimentaire.

Plusieurs associations ont fait état de projets annuels et d'actions ponctuelles dans ces différents domaines et peuvent bénéficier d'une contribution de notre collectivité.

Les aides proposées se répartissent selon les thématiques suivantes :

Champs d'intervention	Organismes	Adresse (siège)	Montant /subvention(s) allouée(s) en 2015 (€)	Montant /subvention proposée pour 2016 (€)	Finalité de la subvention proposée pour 2016	Article budgétaire/ fonction/ligne de crédit (enveloppe)
<b>AIDE ALIMENTAIRE</b>	Entraide Protestante de Lyon	334 rue André Philip 69007 LYON (siège : 30 rue Rachais Lyon 7 <sup>e</sup> )	25 000	<b>30 000</b>	Fonctionnement général de la structure Diaconat	6574/523/LC n° 41012
	Equipes Saint Vincent Lyon Saint Jean	5, rue Mourguet 69005 LYON	3 000	<b>3 000</b>	Fonctionnement global. Distribution alimentaire et actions destinées au développement et maintien du lien social.	
	La Passerelle d'Eau de Robec	21 rue des Capucins 69001 LYON	5 000	<b>5 000</b>	Fonctionnement global. Activité : gestion d'une épicerie sociale et solidaire	
	Les Restaurants du Cœur	58 cours Albert Thomas 69008 LYON	50 000	<b>50 000</b>	Fonctionnement global.	
	Banque Alimentaire du Rhône	127 av Franklin Roosevelt 69150 DECINES	36 000	<b>40 000</b>	Fonctionnement global	
	Fondation Armée du Salut – Etablissement de Lyon	131 avenue Thiers 69006 LYON	71 171 (CM du 16/03/2015)  83 000 (CM du 16/11/2015)	<b>70 000</b>	Prestation complémentaire au restaurant municipal : repas servis aux personnes démunies le week-end et les jours fériés	
<b>ACCUEIL DE JOUR</b>	A.L.I.S.	2, petite rue des Feuillants 69001 LYON	40 000	<b>40 000</b>	Fonctionnement global. Activité : accueil de jour	6574/523/LC n° 41277
	Fondation A.J.D. OREE – A.J.D.	(OREE-A.J.D.) 6, rue d'Auvergne 69002 LYON	35 000	<b>35 000</b>	Fonctionnement global. Activité : accueil de jour à destination du public jeune.	

Champs d'intervention	Organismes	Adresse (siège)	Montant /subvention(s) allouée(s) en 2015 (€)	Montant /subvention proposée pour 2016 (€)	Finalité de la subvention proposée pour 2016	Article budgétaire/ fonction/ligne de crédit (enveloppe)
<b>ACCUEIL DE JOUR</b>	Péniche Accueil	Péniche « Le Balajo » face au 37, quai Gailleton 69002 LYON	27 000	<b>27 000</b>	Fonctionnement global. Activité : accueil de jour.	6574/523/LC n° 41277
	FNDSA	3 rue Père Chevrier 69007 LYON	15 240	<b>15 240</b>	Fonctionnement général de la structure "Accueil de jour St Vincent"	
			61 500	<b>61 500</b>	Fonctionnement général de la structure "La Rencontre"	
			23 000	<b>23 000</b>	Fonctionnement général de la structure "Maison de Rodolphe"	
LAHSO	259 rue Paul Bert 69003 LYON	175 000	<b>175 000</b>	Fonctionnement de la structure Point Accueil de jour		
<b>Santé / personnes S.D.F.</b>	Péniche Accueil	Péniche « Le Balajo » face au 37, quai Gailleton 69002 LYON	23 000	<b>23 000</b>	Soutien à l'action « hygiène » conduite par l'organisme au bénéfice de personnes en situation précaire.	6574/523/LC n° 41280

	A.R.H.M	290 route de Vienne 69008 LYON	14000	<b>14 000</b>	Fonctionnement de l'unité d'interface psychiatrique	
<b>Champs d'intervention</b>	<b>Organismes</b>	<b>Adresse (siège)</b>	<b>Montant /subvention (s) allouée (s) en 2015 (€)</b>	<b>Montant /subvention proposée pour 2016 (€)</b>	<b>Finalité de la subvention proposée pour 2016</b>	<b>Article budgétaire/ fonction/ligne de crédit (enveloppe)</b>
<b>Lutte contre l'exclusion, et maintien du lien social</b>	Amicale du Nid - Rhône	18, rue des Deux Amants 69009 LYON	35 000	<b>35 000</b>	Fonctionnement global. Activité : accompagnement social des prostituées.	6574/523/LC n° 41273
	Culture pour tous	20 rue Robert Desnos 69120 VAULX-EN- VELIN	4 000	<b>4 000</b>	Fonctionnement global. Favoriser l'accès à la Culture des personnes défavorisées, par la collecte puis la redistribution de places de spectacles via un réseau de partenaires sociaux.	
	FNDSA	3 rue Père Chevrier 69007 LYON	275 000	<b>225 000</b>	Fonctionnement global	
			22 000	<b>22 000</b>	Fonctionnement du Pôle d'accompagnement renforcé	
	Secours Catholique	76, rue d'Alsace 69100 Villeurbanne	8 000	<b>12 000</b>	Fonctionnement global	
AMAHC (ex ASSAGA)	28 rue Denfert Rochereau 69004 LYON	6000	<b>6 000</b>	Fonctionnement global.		

	La Porte Ouverte	85, rue Jaboulay 69007 LYON	1 000	<b>1 000</b>	Fonctionnement global. Activité : accueil et écoute de personnes en détresse.	
	SOS AMITIE Région de Lyon	BP 1075 69612 VILLEURBANNE cedex	2 000	<b>2 000</b>	Fonctionnement global.	
<b>Champs d'intervention</b>	<b>Organismes</b>	<b>Adresse (siège)</b>	<b>Montant /subvention (s) allouée (s) en 2015 (€)</b>	<b>Montant /subvention proposée pour 2016 (€)</b>	<b>Finalité de la subvention proposée pour 2016</b>	<b>Article budgétaire/ fonction/ligne de crédit (enveloppe)</b>
<b>Lutte contre l'exclusion, et maintien du lien social</b>	Croix Rouge Française (délégation de Lyon)	61 rue de Créqui 69006 LYON	14 000	<b>14 000</b>	Fonctionnement global.	6574/523/LC n° 41273
	LAHSO	259 rue Paul Bert 69003 LYON	63 000	<b>63 000</b>	Fonctionnement global de l'association	
	Habitat Humanisme Rhône	9 rue Mathieu Varille 69007 LYON	150 000	<b>150 000</b>	Fonctionnement général de la "Maison des Amies du Monde"	
	A.R.H.M.	290, route de Vienne 69008 Lyon	3000	<b>3 000</b>	Fonctionnement général du Centre A.T.I.S	
	Mouvement du Nid	8 bis rue Dagobert BP 63 92114 CLICHY Cedex	3 000	<b>3 000</b>	Fonctionnement global. Activité : accompagnement social des prostituées.	

	Médecins du Monde	13 rue Ste Catherine 69001 LYON	15 000	<b>15 000</b>	Fonctionnement du Centre d'accueil, de soins et d'orientation
	ATD QUART MONDE	28 rue de l'Annonciade 69001 LYON	-	<b>7 000</b>	Université populaire Quart Monde Rhône-Alpes
			3 000	<b>3 000</b>	Journée Mondiale du Refus de la Misère
	Secours Populaire Français – Fédération du Rhône	21 rue Galland 69007 LYON	30 000	<b>30 000</b>	Fonctionnement global Accueil, orientation de personnes en difficulté

Champs d'intervention	Organismes	Adresse (siège)	Montant /subvention (s) allouée (s) en 2015 (€)	Montant /subvention proposée pour 2016 (€)	Finalité de la subvention proposée pour 2016	Article budgétaire/ fonction/ligne de crédit (enveloppe)
<b>Lutte contre l'exclusion, et maintien du lien social</b>	Fondation Armée du Salut – Etablissement de Lyon	131 avenue Thiers 69006 LYON	64 000	<b>64 000</b>	Fonctionnement global.	
	Vestibus	Mairie du 4 <sup>e</sup> 133, bd de la Croix-Rousse 69004 LYON	2 000	<b>2 000</b>	Fonctionnement global. Distribution de vêtements aux personnes SDF.	

	Les Vacances Solidaires	7 allée Claude Bernard 77420 CHAMPS SUR MARNE	10 000	<b>10 000</b>	Fonctionnement global.	6574/523/LC n° 41273
	A.L.Y.N.E.A	53 rue Dubois Crancé 69600 Oullins	110 000	<b>110 000</b>	Fonctionnement global	
	EMMAÜS CONNECT (Délégation du Rhône)	6 rue Archereau 75 019 PARIS	30 000	<b>10 000</b>	Fonctionnement global	
		Enfant Bleu	18 C rue Songieu 69100 Villeurbanne	5 000	<b>2 000</b>	
	Comité Protestant de la Duchère	309 avenue Andrei Sakharov 69009 LYON	1 000	<b>1 000</b>	Actions de développement social.	
			1 000	<b>1 000</b>	Actions « Vestiaire Solidaire de la Duchère ».	
	FORUM REFUGIES – COSI	28 rue de la Baisse 69612 Villeurbanne	60 000	<b>60 000</b>	Fonctionnement global	

Au regard des différentes actions conduites par ces associations ou organismes en direction d'un ensemble de nos concitoyens démunis, ou de personnes en situation précaire présentes au sein de l'agglomération lyonnaise, il me semble opportun de donner une suite favorable à ces demandes de financement. En effet, ces actions conduites localement rejoignent, dans leur finalité, les préoccupations de la Ville de Lyon, en ce qui concerne les publics lyonnais démunis et les actions conduites auprès d'eux qu'elle cherche à développer.

Par ailleurs, des conventions afférentes à plusieurs des subventions proposées sont également soumises à votre approbation. Ces conventions concernent des organismes pour lesquels, soit le montant proposé de l'aide financière est égal ou supérieur à 23 000 €, soit ce montant cumulé avec celui d'un ou plusieurs financements déjà alloués en 2016 est également supérieur à 23 000 €. Ces documents contractuels précisent notamment le contenu des actions que s'engagent à conduire ces mêmes organismes, en contrepartie des financements reçus. Les associations concernées par une convention sont les suivantes :

- Entraide Protestante
- ALIS
- LAHSO
- Banque Alimentaire du Rhône
- FNDSA
- Amicale du Nid
- Secours Populaire Français
- Forum Réfugiés COSI
- Les Restaurants du Cœur
- Fondation AJD, OREE AJD
- Péniche Accueil
- Fondation Armée du Salut
- ARHM
- Habitat et Humanisme
- ALYNEA.

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Où l'avis de la commission Affaires Sociales, Solidarité, Santé ;

### **DELIBERE**

1. Les subventions susmentionnées sont allouées aux organismes énumérés dans le tableau ci-dessus, pour une somme globale de 1 466 740 €.

2. Les conventions de financement susvisées, établies entre la Ville de Lyon, l'Entraide Protestante, les Restaurants du Cœur, ALIS, la Fondation AJD OREE AJD, LAHSO, Péniche Accueil, la Banque Alimentaire du Rhône, la Fondation Armée du Salut, FNDSA, ARHM, l'Amicale du Nid, Habitat et Humanisme, le Secours Populaire Français, ALYNEA, le Forum Réfugiés COSI, sont approuvées.

3. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

4. Le montant des subventions allouées, soit une somme globale de 1 466 740 €, sera financé comme suit :

- pour une somme de 198 000 €, à partir de l'enveloppe « Aide alimentaire » (article 6574, fonction 523, ligne de crédit n° 41012), après transfert d'un crédit de 30 000 € à partir de l'enveloppe «Veille Sociale Renforcée » (ligne de crédit n° 41126) ;

- pour une somme de 376 740 €, à partir de l'enveloppe « Accueil de Jour » (article 6574, fonction 523, ligne de crédit n° 41277) après transfert d'un crédit de 5 000 € à partir de l'enveloppe « Santé / personnes S.D.F » (ligne de crédit n° 41280) ;

- pour une somme de 37 000 €, à partir de l'enveloppe « Santé / personnes S.D.F » (article 6574, fonction 523, ligne de crédit n° 41280) ;

- pour une somme de 855 000 €, à partir de l'enveloppe « F.I.A.S.» (article 6574, fonction 523, ligne de crédit n° 41273) après transfert d'un crédit de 160 000 € à partir de l'enveloppe «Veille Sociale Renforcée » (ligne de crédit n° 41126).

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Z. AÏT-MATEN